
Recherche lycée expérimentale. N°2.

Numéro d'inventaire : 2007.02430

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Lycée Gustave Monod (Enghien)

Imprimeur : Lycée Gustave Monod

Date de création : 1981

Description : Livret broché. Couverture rose, titre en noir. Texte dactylographié.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Publié en juin 1981. Projet pour l'amélioration du lycée polyvalent d'Enghien sur le thème "L'unité et l'autonomie d'un lycée dans sa région, facteurs d'harmonie dans les actions éducatives". Introduction par le proviseur : Gauthier (J.)

Mots-clés : Monographies / Enseignement post-élémentaire et secondaire général

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Séquence de niveaux

Nom de la commune : Enghien-les-Bains

Nom du département : Val d'Oise

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 62

ill.

Lieux : Val d'Oise, Enghien-les-Bains

LYCEE GUSTAVE MONOD - ENGHIEU 95 -

RECHERCHE

LYCEE

EXPERIMENTAL

N° 2

INFORMATION, CONCERTATION, DECISION

Contribution de Monsieur MAURICE

La participation des collègues, des élèves, des parents et du personnel enseignant aux différents "événements" de la vie de l'Etablissement apparaît lourdement déterminée par plusieurs facteurs :

- L'information sur les événements
- La possibilité de la concertation
- L'influence sur la décision finale

De plus, le poids du cadre familial entraîne un plus ou moins grand seuil de disponibilité. Il serait intéressant de connaître notamment les charges familiales de chacun, la distance du lieu de travail au domicile et les responsabilités extérieures éventuellement exercées, peut être alors aurions nous une des clés des problèmes évoqués dans les pages précédentes ...

A) L'INFORMATION

Deux constatations générales s'imposent :

- Il ne peut y avoir de prise en compte de l'événement sans information
- Il ne peut y avoir non plus de participation réelle sans accès à toute l'information

Il semble donc souhaitable d'aller au devant des demandes, afin que tous soient au même niveau d'information.

1) Quelle est la situation actuelle ?

a) Professeurs : le casier individuel est la seule source pour la plupart des collègues, qui lisent très partiellement les panneaux. Ainsi, c'est essentiellement l'information Officielle à laquelle ils ont accès.

Le Bulletin intérieur l'idée est séduisante, mais il n'est pas toujours lu et ne reflète pas vraiment la vie du lycée

- parce qu'il est la voix officielle (c'est ainsi aujourd'hui, même si chacun est libre d'y insérer ce que bon lui semble, à condition d'en avoir référé)
- parce qu'il vise un correspondant privilégié, les enseignants
- parce que la feuille des élèves n'est ni toujours affichée, ni toujours lue par les délégués
- parce que ni les parents, ni les agents n'y ont accès.

Ainsi, même si les intentions d'origines étaient différentes le Bulletin Intérieur est actuellement et essentiellement, " l'affaire de l'administration".

-25-

Les panneaux : une multitude broullonne due, entre autres à la multiplication des lieux (par exemple : deux salles de professeurs), mais dont un (le côté Lac) est privilégié.

Leur présentation confuse, non publicitaire n'attire pas l'oeil, même le panneau recherche suppose en fait un responsable en "relations publiques" au sein du groupe, qui veille à sa présentation et à sa mise à jour continuelle.

Quelques réunions : où filtrent quelques informations, les conseils d'enseignement, les réunions de professeurs principaux par exemple.

Il en résulte une parcellisation des informations, et les différentes commissions existant n'ont pas apporté des renseignements d'une grande précision sur des problèmes essentiels comme les constructions scolaires, le budget ou la vie scolaire.

- b) Les élèves : sont informés par la feuille de couleur qui leur est consacrée dans le bulletin intérieur, par le cahier de texte de classe, par des courriers spéciaux et par des panneaux (ASSU et autres) qui sont concentrés pour la plupart côté classique.
Les délégués n'étant plus systématiquement formés en seconde, les réunions organisées sont irrégulières.
Par ailleurs, on peut se demander dans quelles mesures les élèves sont associés aux décisions prises (Y a-t-il eu une réelle information sur le libre service ? Sur la refonte du règlement intérieur ? ...)
- c) Les parents : n'ont pas accès au Bulletin Intérieur, et sont informés par le courrier des A. P. E., par quelques réunions (orientation etc...) et ce qui émane du Conseil d'Etablissement.
Pour une large part, les parents sont tenus à l'écart de la vie du lycée, en témoignent l'étonnement heureux des délégués des A. P. E. dans les rencontres avec l'Equipe de recherche et le Fascicule N°1.

L'information apparaît donc diffuse, incomplète, inégalement répartie, parcellisée, souvent en retard sur l'événement ou le précédant de peu ; quel collègue par exemple n'a pas été convoqué à des réunions prévues le lendemain ou le surlendemain ?

Il semble donc nécessaire de favoriser les lieux et les moments de l'information : il y a en effet un rythme à la journée et à la semaine avec des heures ou des jours plus ou moins privilégiés. (Courrier du matin au casier, interclasses, déjeuner ou cafétéria, mais aussi fin de journée... ou samedi matin...)

